



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Direction régionale et interdépartementale  
de l'Équipement et de l'Aménagement  
Île-de-France*

Bobigny, le 03/09/19

*Unité Départementale de la Seine-Saint-Denis*

*Service Urbanisme Réglementaire et Bâtiment*

*Pôle Bâtiment Accessibilité*

---

**A l'attention du**

SERVICE URBANISME ET HABITATION DE NOISY-LE-SEC

---

De la Mission Accessibilité

---

**Objet : AT.093.053.19B.0041 liée au PC.093.053.19B.0016 / APH 19-1229**

Suite au groupe de travail et aux pièces complémentaires reçues le 30/08/2019, le dossier fera l'objet d'une proposition d'avis défavorable, pour faute de(s) élément(s) suivant(s) :

- mettre les cotes altimétriques intérieures et extérieures à l'axe de chaque entrée.

Afin de lever le **03/10/19** à la sous-commission accessibilité la proposition de l'avis défavorable, il serait souhaitable que des pièces complémentaires ou plans modifiés soient transmis le **26/09/2019 (dernier délai)** au secrétariat de la sous-commission après passage en Mairie pour enregistrement.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Direction régionale et interdépartementale  
de l'Équipement et de l'Aménagement  
Île-de-France*

Bobigny, le 03/09/19

*Unité Départementale de la Seine-Saint-Denis*

*Service Urbanisme Réglementaire et Bâtiment*

*Pôle Bâtiment Accessibilité*

---

**A l'attention du**

SERVICE URBANISME ET HABITATION DE NOISY-LE-SEC

---

De la Mission Accessibilité

---

**Objet : AT.093.053.19B.0040 liée au PC.093.053.19B.0016 / APH 19-1228**

Suite au groupe de travail et aux pièces complémentaires reçues le 30/08/2019, le dossier fera l'objet d'une proposition d'avis défavorable, pour faute de(s) élément(s) suivant(s) :

- mettre les cotes altimétriques intérieures et extérieures à l'axe de chaque entrée.

Afin de lever le **03/10/19** à la sous-commission accessibilité la proposition de l'avis défavorable, il serait souhaitable que des pièces complémentaires ou plans modifiés soient transmis le **26/09/2019 (dernier délai)** au secrétariat de la sous-commission après passage en Mairie pour enregistrement.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Direction régionale et interdépartementale  
de l'Équipement et de l'Aménagement  
Île-de-France*

Bobigny, le 03/09/19

*Unité Départementale de la Seine-Saint-Denis*

*Service Urbanisme Réglementaire et Bâtiment*

*Pôle Bâtiment Accessibilité*

---

**A l'attention du**

SERVICE URBANISME ET HABITATION DE NOISY-LE-SEC

---

De la Mission Accessibilité

---

**Objet : AT.093.053.19B.0039 liée au PC.093.053.19B.0016 / APH 19-1227**

Suite au groupe de travail et aux pièces complémentaires reçues le 30/08/2019, le dossier fera l'objet d'une proposition d'avis défavorable, pour faute de(s) élément(s) suivant(s) :

- mettre les cotes altimétriques intérieures et extérieures à l'axe de chaque entrée.

Afin de lever le **03/10/19** à la sous-commission accessibilité la proposition de l'avis défavorable, il serait souhaitable que des pièces complémentaires ou plans modifiés soient transmis le **26/09/2019 (dernier délai)** au secrétariat de la sous-commission après passage en Mairie pour enregistrement.